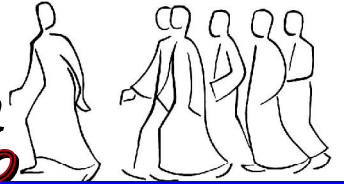


Sur votre Agenda Combescure n°141 Noël 2010



Rencontres et Activités

Bible et Partage

- À la Plaine de Chabottes, chez Marie-Agnès et Jean Van Melle, le 14 décembre à 20h00.
- À Trescléoux (lieu à préciser), le 9 décembre à 14h30.
- À Gap (lieu à préciser), le 16 décembre, à 20h00.

Thé biblique

- Lundi 20 décembre, à 14h30, à Gap.

Chorale

- Tous les mercredis, à 20h00.

École biblique et Catéchisme

- Vendredi 3 décembre, de 17h30 à 18h30.
- Vendredi 10 décembre, de 17h30 à 19h (répétition de la fête de Noël)

Éveil à la foi

- Le dimanche 12 décembre, pendant le culte.

Groupe de Jeunes

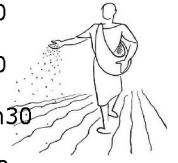
- samedi 4 décembre, de 18h00 à 21h00.

Conseil presbytéral

- Le mardi 7 décembre, à 19h15, à Gap

Cultes

- À Gap tous les dimanches, à 10h30
- À Trescléoux tous les dimanches, à 10h30
- À Saint-Laurent-du-Cros le 1^{er} dimanche du mois, à 10h30
- À Veynes le 3^{ème} jeudi du mois, à 15h00.



Cultes et fêtes autour de Noël

- Dimanche 12 décembre, culte à 10h30. Accueil des deux catéchumènes de 1^{ère} année. Divers stands seront là pour vous réjouir et aider la paroisse financièrement. Le repas sera suivi de la fête de Noël : chants, mîmes, spectacle de danse, contes, sur le thème : *« Noël, Berceau pour toute l'humanité »*.
- Dimanche 19 à 10h30 à Trescléoux, Culte animé par la chorale Guillaume Farel.
- Ce même dimanche, le pasteur sera à l'Église évangélique du Rocher (Gap) à 09h45, invitée à prêcher.
- Concert de la Chorale G. Farel le 21 à 17h00, place Jean Marcellin
- Vendredi 24 décembre à 17h00 Veillée de Noël à Saint Laurent du Cros.
- Samedi 25 décembre à 10h30 Culte unique de Noël à Gap.
- Pas de culte le dimanche 26 décembre.

Et du côté des finances ?

Nous avons du retard !... Cela n'est pas un scoop. Ceci dit, le retard que nous trainions depuis le début de l'année a été en partie résorbé et le compteur affiche en cette fin 2010 environ deux mois en moins par rapport à nos objectifs.

Et si nous faisons le pari, tous ensemble en cette fin d'année, d'être payés (impôts fonciers, chauffage...) ; nous à régler notre cible. Alors, chiche !? Le pari est-il si fou que nous ne puissions le prendre... et le tenir ?

La fête de paroisse est l'un des temps de retrouvailles les plus importants pour notre communauté. C'est toujours avec joie que nous savons pouvoir retrouver des amis. Mais les plus anciens d'entre nous se souviendront que les fêtes d'autrefois étaient aussi l'occasion de procurer à la paroisse des rentrées financières plus conséquentes qu'à l'ordinaire, et que cela se disait franchement..., et sans honte. Certes, les besoins de nos Églises n'étaient autrefois pas les mêmes... mais de nombreuses familles connaissaient alors des situations aussi difficiles que beaucoup aujourd'hui.

Il est simplement important de se souvenir que, hier comme aujourd'hui, c'est d'abord sous le regard de notre Seigneur (et si peu sous celui du trésorier !) que se font tous nos dons. Un regard qui doit plus que jamais nous décomplexer, quel que soit le montant de notre offrande.

Plus que jamais, vous le comprenez, l'animation financière de notre paroisse est un élément essentiel de

elle aurait besoin d'être étoffée par des membres extérieurs au conseil, pour trouver un nouveau souffle... en plus de celui de l'Esprit Saint ! Alors, si le cœur et la motivation (le temps, je n'en parle même pas !...) vous en disent, n'hésitez pas à vous manifester.

Philippe Cottarel

Cercle de Silence

- Gap – Esplanade de la Paix, 11h00, le samedi 11 décembre.

Gap Espérance

- Réunion les lundis 13 décembre, à 18h00.

Entraide Protestante

- Réunion du groupe le lundi 6 décembre, à 18h30.

Dans l'agenda du pasteur

- Nathalie Paquereau sera en congés du 26 décembre au 2 janvier.

Pour ce numéro de *Combescure*, nous avons utilisé un nouveau fichier. Merci de vérifier l'adresse sur l'étiquette et de faire part des éventuelles erreurs à Christian Sommer (04 92 52 06 61)

Actes pastoraux

Naissances, mariages, décès sont les occasions pour de nombreuses familles de solliciter le témoignage de notre Église et la participation de notre pasteur ou d'un membre désigné par le conseil presbytéral (conseiller, prédicateur laïc, pasteur retraité...).

Pour ces temps forts de la vie de chaque famille, et plus particulièrement pour les inhumations où les formalités se

compréhensibles, nous vous demandons de contacter en premier lieu le pasteur (voir mémento) où le conseiller responsable mentionné sur le répondeur de la paroisse. Ils vous indiqueront les personnes susceptibles de vous aider et les démarches à suivre.